

Délai : Jeudi, 14 avril, 15h00

((Communiqué de presse de 2319 frappes, y compris les espaces, suivi d'un communiqué de presse de 4029 frappes, espaces compris)).

Concours CIPRA – 6 prix de 25'000 euros chacun

L'Avenir dans les Alpes a son prix

Six prix de 25'000 euros chacun récompenseront les meilleurs projets consacrés au développement durable dans l'espace alpin ! La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA a lancé ce concours aujourd'hui, jeudi 14 avril 2005, à Grenoble/F, Munich/D, Innsbruck/A, Milan/I, Ljubljana/SI et Berne/CH, dans le cadre de son projet « Avenir dans les Alpes ».

Le concours est une des activités du projet « Avenir dans les Alpes », financé par la Fondation MAVVA pour la protection de la nature. Des prix généreux seront attribués en vue de mieux faire connaître des activités et projets novateurs. Le lancement du concours a été effectué par les responsables du projet « Avenir dans les Alpes », Andreas Götz, Karin Hindenlang, Wolfgang Pfefferkorn, Michel Revaz und Aurelia Ullrich ainsi que Jernej Stritih, vice-président de la CIPRA. Les prix devront récompenser des activités novatrices dans différents domaines : « Notre intérêt va par exemple à des initiatives pour la commercialisation de produits régionaux, à des projets consacrés au tourisme, à la protection de la nature ainsi qu'à des projets destinés à combiner harmonieusement économie et société. La CIPRA récompense également des travaux en faveur de l'agriculture, de la culture ou de la gestion de la mobilité dans l'espace alpin, ainsi que des projets intégrant de manière exemplaire les acteurs concernés ».

En décernant les prix, le jury s'intéresse avant tout à la durabilité des projets. Ceux qui réussissent à concilier au mieux les intérêts écologiques, économiques et sociaux seront primés. Les personnes, groupes, institutions ou organisations ayant un projet en cours ou qui vient d'être terminé sont invités à participer.

Date limite pour la présentation : le 20 juillet 2005. Les projets présentés figureront sur le site Internet à partir du 27 juillet. La remise des prix aura lieu le 22 septembre dans le cadre de la Conférence annuelle de la CIPRA à Brig/CH. Pour connaître les thèmes exacts du concours, les conditions et le formulaire de participation, veuillez consulter www.cipra.org/avenir.

Vous trouverez des illustrations, des photos en qualité d'impression et le communiqué de presse à télécharger sur le site www.cipra.org/avenir/presse.



Zukunft in den Alpen
Avenir dans les Alpes
Futuro nelle Alpi
Prihodnost v Alpah
Future in the Alps

